



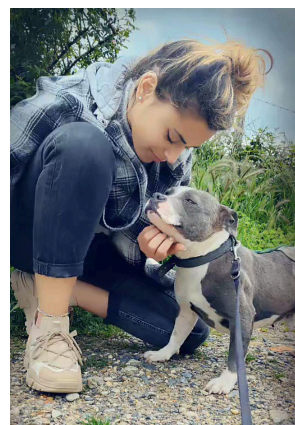
### Communiqué de Presse

Pour diffusion Libre et immédiate

# Condamnée pour avoir sauvé une chienne jetée à la poubelle : la justice prononce un ajournement de la peine et ordonne la restitution de l'animal à sa "propriétaire"

Le 5 mai 2025, le tribunal correctionnel de Saint-Etienne a reconnu **Diane Gouhier**, présidente de l'association *Cœur sur Pattes*, **coupable de "vol de chien"**, pour avoir refusé de restituer **Riya**, une chienne qu'elle avait secourue dans un état critique.

La sanction devait être prononcée le **2 juin prochain** et dans l'attente, la restitution de l'animal à son ancienne propriétaire avait été ordonnée. Diane ayant interjeté appel de cette décision de condamnation, cette audience n'aura pas lieu et l'affaire sera réexaminée dans sa globalité par la Cour d'appel de Lyon.



## ⚠ Jetée vivante à la poubelle

Le 9 avril 2023, Diane a été appelée pour un signalement urgent : une chienne, **Riya**, venait d'être retrouvée **dans une poubelle, déshydratée, anémiée, et en état de décomposition partielle.**

Ses **organes étaient à l'air libre et nécrosés**, sa vie ne tenait qu'à un fil. Sa propriétaire ne s'était même pas aperçue de sa disparition.

Face à l'inaction et à l'absence de soins, Diane a pris la responsabilité de la **mettre à l'abri et de financer ses soins** :

- **5 interventions chirurgicales** lourdes pour stopper la nécrose et reconstruire son appareil urinaire,
- **6 538,72 € de frais vétérinaires**, assumés par l'association *Cœur sur Pattes*, *sans compter son alimentation et son hébergement.*

## ✗ Un jugement incompris par les défenseurs de la cause animale

Malgré les éléments avancés concernant l'état de santé de Riya au moment de sa découverte, la justice (procureur et tribunal correctionnel) a maintenu la position selon laquelle elle devait être restituée à son ancien détenteur.

**Diane refuse catégoriquement**, considérant – avec ses soutiens – qu'un retour dans cet environnement **équivaldrait à une condamnation à mort** pour l'animal.

## 📣 Une vague de soutien massive

Plus de **63 000 personnes** ont déjà signé [la pétition pour soutenir Diane](#). Le mot-dièse **#JusticePourRiya** est relayé massivement sur les réseaux sociaux.



The screenshot shows a petition titled "JUSTICE POUR RIYA, VICTIME DE MALTRAITANCE, ET SOUTIEN À DIANE GOUHIER". It has 64,119 signatures. The page includes a video player with a red play button, a "Partager" button, and a "Je signe" button. The authors are listed as "Association ARGOS 42 et Cœur sur Pattes 42" and the recipient is "Parquet de Saint-Étienne".

L'association *Argos 42* étudie **les actions de mobilisation légale et citoyenne**.

L'association *Cœur sur Pattes* a interjeté appel de la décision prononçant l'irrecevabilité de la citation directe qu'elle avait mise en place contre la propriétaire et a fait citer cette dernière de nouveau devant le Tribunal correctionnel aux fins de la voir condamnée pour, entre autres, actes de cruauté envers un animal par son propriétaire.

## 📌 Nous appelons à un sursaut éthique et judiciaire

Nous demandons que l'intérêt de l'animal soit **pleinement reconnu** dans cette affaire, et que **le droit cesse de punir celles et ceux qui sauvent des vies**.

Toutes les actions en soutien à Diane sont menées **dans le respect strict de la légalité**. Nous nous **désolidarisons fermement** de toute initiative illégale ou appel à la haine, émanant de tiers.

**Contacts presse :** [presse@association-argos42.com](mailto:presse@association-argos42.com)

**Photos, graphiques et témoignages disponibles sur demande.**

## À propos d' ARGOS 42

ARGOS 42 est une association engagée dans la défense et la protection des animaux. Fondée en 2023, elle lutte contre la maltraitance animale, sensibilise le public et œuvre pour une prise en compte politique plus équitable envers les animaux et ceux qui les protègent.